

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

Unique!

DANS LES ANNALES DE L'EXPLOITATION

5

MADELEINE · COLISÉE · LORD BYRON · CLUB DES VEDETTES · AUBERT PALACE

*des plus grandes salles
d'exclusivité parisiennes*
ONT RETENU EN MÊME TEMPS
ET PASSENT ACTUELLEMENT

ANDRÉ LEFAUR *et*
BERNARD BLIER *et*



ODETTE JOYEUX
LOUIS JOURDAN

DANS UN FILM DE
MARC ALLEGRET

LES PETITES DU QUAI AUX FLEURS

Scénario original et adaptation de MARCEL ACHARD et JEAN AURENCHÉ
dialogues de MARCEL ACHARD

avec
MARCELLE PRAINCE et AIMOS

Sans Commentaires!



76 rue de PRONY

REGION PARISIENNE
U. F. P. C.
76, rue de Prony, PARIS
WAG. : 68-50

RENNES
U. F. P. C.
Monsieur P. PITOU

LILLE
LABOR-FILM
24, rue de Roubaix

MARSEILLE
FILMS F. MERIC
75, B. de la Madeleine

LYON
EMPIRE FILMS
60, rue Victor-Hugo

TOULOUSE
SEL. CIN. S. O.
56, B. Carnot

BORDEAUX
SEL. CIN. S. O.
15, rue F. Marin

En double exclusivité au **NORMANDIE** et à l'**OLYMPIA**

ALBERT PREJEAN

LA VIE DE PLAISIR

avec
CLAUDE GENIA-AIMÉ CLARIOND-JEAN SERVAIS
MAURICE ESCANDE-NOËL ROQUEVERT-JEAN PAQUI
ROGER KARL-YOLANDE LAFFON-HELENE CONSTANT
YVES DENIAUD-PIERRE MAGNIER-MARCEL CARPENTIER

Adapt. et dial.
CHARLES SPAAK
Réal.

ALBERT VALENTIN

Production CONTINENTAL FILMS


UNE GRANDE COMEDIE MONDAINE
UNE SATIRE AIGUE DE
CERTAINES TARES DE LA
HAUTE SOCIETE
MODERNE

DES FILMS
QUI FONT RECETTE...

Le Moussaillon
L'enfant dans la tourmente
Vie Privée
Les anges noirs
Claudine à l'école
Prince Bouleau
Un coup de rouge
Mes Tantes et moi
13^{ème} enquête de Grey

LES FILMS GEORGES MULLER
17 Faubourg S^t Martin PARIS (10^e)
BOT: 33 28

Après sa Sortie
au Moulin Rouge
Le
Muet
de
saint-pataclet
Poursuit sa carrière
dans les circuits



GAUMONT
LALLEMAND
etc...

LES FILMS GEORGES MULLER
17 Faubourg S^t Martin .PARIS (10^e)
BOT: 33-28

UNE RÉALISATION DE JACQUES HOUSSIN

LE MERLE BLANC

MINERVA

JEAN TISSIER * SATURNIN FABRE * GEORGES ROLLIN * CARETTE * ALICE TISSOT
MARCELLE GÉNIAT * MICHÈLE GÉRARD * ROBERT DHERY

N° 90 3 JUIN 1944 12 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
29, rue Marsoulan, Paris-12^e - Did. 85-35

PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE NATIONALE - COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DÉCISION N° 66

PRISE EN APPLICATION DES DÉCISIONS 6 ET 23 RELATIVES AU CONTRÔLE DES RECETTES DES SALLES DE CINÉMA ET FIXANT LEUR DATE D'APPLICATION

— Vu la loi du 16 août 1940, concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle;
— Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique;
— Vu l'arrêté du 7 février 1941 relatif au contrôle des recettes des salles de cinéma;
— Vu le décret du 26 février 1942 relatif à la codification du régime fiscal des spectacles;
Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique décide :

Article premier. — A compter du 5 octobre 1944, les prescriptions de la Décision n° 6 modifiée par la Décision n° 23 (article 1^{er}) sont applicables — et celles de la Décision n° 54 cessent de l'être — dans les salles de spectacles cinématographiques (format standard) situées dans les départements suivants :

Loire, Rhône, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal, Ardèche, Haute-Savoie, Savoie, Drôme, Isère; ainsi que la partie des départements de l'Indre-et-Loire, Indre, Cher, Allier, Saône-et-Loire, Ain et Jura, située en zone sud.

Art. 2. — A partir du 3 mai 1944, les exploitants de salles cinématographiques situées dans les départements indiqués à l'article 1^{er} auront la faculté d'utiliser les billets délivrés par le C. O. I. C.

Dès la mise en service par un exploitant des billets délivrés par le C. O. I. C. les prescriptions de la Décision n° 6 modifiée par la Décision n° 23 (article 1^{er}) sont immédiatement applicables à la salle et celles de la Décision n° 54 cessent de l'être.

En aucun cas, les exploitants de salles cinématographiques ne devront utiliser simultanément, même pour des catégories de places différentes, des billets délivrés par le C. O. I. C. et des billets provenant de stocks antérieurs.

Art. 3. — Dès la mise en service des billets délivrés par le C. O. I. C. le panneau « Avis au Public » devra être apposé à la caisse de l'Établissement conformément à l'article 10 de la Décision n° 6.

Art. 4. — Dès la mise en service des billets délivrés par le C. O. I. C. il sera interdit à l'exploitant des départements indiqués à l'article 1^{er} de détenir des billets autres que ceux portant la marque du C. O. I. C.

Paris, le 29 avril 1944.
Le Commissaire du Gouvernement,
L.-E. GALEY.

EXPLOITATION

DÉLÉGUÉS DE PARIS

RECTIFICATION

Le numéro de téléphone de M. Gagnepain, délégué de secteur de la 2^e zone de Paris, directeur du Zoo-Palace, 275, avenue Daumesnil, est DIDROT 07-48 et non Daumesnil 07-48 comme il a été indiqué par erreur dans le dernier numéro du « Film ».

SERVICE SOCIAL

RÉMUNÉRATION DES HEURES DE TRAVAIL DE NUIT ET DU DIMANCHE POUR LE PERSONNEL DES STUDIOS ET LABORATOIRES

(Application de l'arrêté du 3 mai 1944.)

Lorsque l'application des mesures temporaires d'aménagement de la consommation de l'énergie électrique dans certains établissements industriels tenus de se conformer aux dispositions de

la loi du 1^{er} février 1944, conduira à occuper la nuit ou le dimanche des travailleurs qui, de manière habituelle, n'étaient occupés que le jour et bénéficiaient du repos hebdomadaire du dimanche, les conditions de rémunération de ces travailleurs seront, à titre exceptionnel et notwithstanding toutes autres stipulations, fixées comme suit :

Est considéré comme travail de nuit, tout travail compris entre 21 heures et 7 heures, exception faite du travail compris dans une journée se terminant au plus tard à 22 heures ou commençant au plus tôt à 5 heures.

Chaque heure de travail accomplie la nuit donnera lieu à une majoration de salaire égale à 15 % du salaire horaire de la journée de travail.

La majoration est fixée à 50 % pour les heures de travail accomplies le dimanche, pour autant que ces heures ne seraient pas comprises dans une journée de nuit au sens indiqué ci-dessus.

Pour toute journée comportant des heures de travail comprises entre 22 heures et 5 heures, les travailleurs bénéficieront, à l'intérieur de cette journée, d'un repos d'une demi-heure qui sera payé comme temps de travail.

En outre, l'employeur devra leur fournir un casse-croûte gratuit, dont il assurera personnellement la fourniture, ou la fera assurer pour son compte par la cantine d'un autre établissement ou par toute autre organisation. Il est interdit de substituer une indemnité en argent à la fourniture gratuite du casse-croûte.

Ces dispositions cesseront d'avoir effet au 1^{er} juin 1944 ou à la date la plus rapprochée à laquelle prendraient fin les mesures temporaires d'aménagement de la consommation électrique.

DOMMAGES

DE GUERRE

On aimerait à parler de sujets plus folâtres, mais l'époque ne le permet guère. Il conviendrait, en effet, de citer encore la boutade de ce vieux parlementaire qui disait en 1940 : « Ils demandent toujours des nouvelles. A quoi bon ! Quand il y en a, elles sont mauvaises ».

Je vais donc vous entretenir aujourd'hui de la question des dommages de guerre. Les directeurs sinistrés ne savent que faire quand leur salle est avariée ou démolie. Nous allons combler cette lacune en leur donnant toutes les indications utiles en pareil cas sous la forme la plus claire possible.

1^o Immédiatement après le sinistre, en faire la déclaration au délégué régional du commissariat à la reconstruction.

2^o Prévenir également le C.O.I.C. (service juridique), 92, Champs-Élysées, Paris, en envoyant, si possible, le double de la déclaration déjà faite.

3^o Pour la constitution du dossier, en cas de gros dégâts, demander la rédaction du constat à un architecte, et pour le moins à un entrepreneur de travaux publics.

Pour les dégâts mobiliers (intérieur de la salle), constat d'huissier.

4^o Si les dégâts sont légers, demander sans aucun retard au commissaire à la reconstruction l'autorisation de reconstruire. Déposer une demande d'avance, afin d'obtenir l'aide effective de l'Etat.

5^o Si la ville possède un plan d'urbanisme, entrer en rapport avec l'architecte chargé de ce plan afin que la salle détruite bénéficie, lors de sa reconstruction, d'un emplacement bien choisi.

Voilà, Messieurs les Directeurs, tout ce qu'il vous faut savoir sur cette question qui, hélas ! est bien à l'ordre du jour. Si de nouvelles démarches devenaient nécessaires, nous vous en aviserons.

Et maintenant, je souhaite à chacun de ceux qui me liront de n'avoir jamais besoin de se reporter à ce qui précède.

LA LAMPE DE SECOURS.

CHRONIQUE FISCALE

LOCATION DE SALLES DE SPECTACLES

Selon la doctrine et la jurisprudence, l'association en participation se traduit par un partage des bénéfices ou des pertes entre les associés (Dalloz R. P. Société n° 4218; Houpin et Boisivieux, Traité général des Sociétés, 6^e éd. vol. 1, n° 324).

C'est pourquoi, par arrêt du 15 juin 1934, rendu en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires, le Conseil d'Etat a décidé que ne sauraient être regardés comme constituant un contrat d'associations en participation des accords qui, passés entre une société et deux entrepreneurs, ne sont pas intervenus pour assurer le partage des bénéfices.

Or, lorsqu'un propriétaire de salle loue celle-ci à un entrepreneur de tournées moyennant un pourcentage sur la recette réalisée, il peut résulter de cette opération un bénéfice pour l'une des parties alors que l'autre enregistre une perte. C'est ainsi qu'un directeur de salle peut ne réaliser aucun bénéfice, de même subir une perte lorsque le pourcentage réalisé en ce qui le concerne est inférieur aux frais généraux qu'il a dû exposer. Mais, il n'en résulte pas nécessairement que l'entrepreneur de tournées doit supporter lui-même un préjudice ou tout au moins subir en l'occurrence une perte proportionnée à celle de son prétendu associé.

Dans ces conditions, l'opération envisagée ne comportant pas une participation commune aux bénéfices et aux pertes, les intéressés ne sauraient être considérés comme liés entre eux par une association en participation.

Il s'agit, en fait pour le propriétaire de salle d'une location d'établissement commercial consentie moyennant un pourcentage des recettes réalisées et passibles comme telle des taxes de 3 % et de 1 % (ainsi que de la taxe locale le cas échéant), la notion de bénéfice étant, en l'espèce, sans influence sur la question. (Décision 16 février 1944.)

R. PITON.

Comptable agréé, Conseil fiscal.

DOUZIÈME LISTE DE VERSEMENTS A LA CAISSE DE SECOURS DES SINISTRÉS DU CINEMA

La souscription s'élève à
4.660.544 fr. 20

A) SECTION EXPLOITATION

a) Salles ayant versé 10 % de leur part sur les recettes nettes :

Ciné de la Vallée de la Creuse, Eguzon; Cinéma du Pont-du-Château, Pont-du-Château; Ciné Babiola, Biol; Cinéma Clément-Désiré, Senozan; Cinéma Théo, Crépieux; Cinéma La Fourmi, Le Péage; Cinéma Victoria, Lyon; Cinéma Bungalow, Caluire; Cinéma Palace-Perrache, Lyon; Cinéma Family, Villeurbanne; Cinéma Palace, St-Clair-Caluire; Cinéma Eden, Cluny; Cinéma Oasis, Lyon; Cinéma Foyer Jeanne-d'Arc, Lyon; Cinéma Olympia, Chazelles-Yon; Cinéma Family, Bron; Cinéma le Foyer, Trigny; Cinéma Cité, Livron; Cinéma des Variétés, Sathonay; Cinéma Eden-Palace, Argenton; Cinéma des Variétés, Villeurbanne; Cinéma Magic, Lyon; Cinéma l'Écran, Villeurbanne; Cinéma Majestic, St-Martin-d'Hères; Cinéma le Foyer, Noiretable; Cinéma le Foyer-Perrache, Lyon; Cinéma Caméo, Lyon; Cinéma Gloria, St-Vallier; Cinéma Cinémond, Lyon; Cinéma Variétés, Berlioz et Eden, Vienne; Cinéma Foyer, Anse; Cinéma le Foyer, Rochetaillé; Cinéma des Variétés, Montluel; Cinéma des Variétés, Brignais; Cinéma Melkior, Lyon; Cinéma Eden, Feyzin; Cinéma des Variétés, St-Symphorien-d'Ozon; Cinéma Eden, Bourg-de-Tizy; Cinéma Magic, Grigny; Cinéma Étoile, Craponne; Cinéma Artistie, Tassin; Cinéma Foyer, St-Genest; Cinéma Casino, La Bourboule; Cinéma Casino, Le Mont-Dore; Cinéma le Foyer, Thiviers; Cinéma Rex, Ste-Foy-l'Argentière; Cinéma Fa-

NOUVELLES RÉGIONALES DE L'EXPLOITATION

Les recettes de Toulouse

se maintiennent en dépit des circonstances

Toulouse. — En raison de la réduction très sensible de la population à la suite des récents bombardements qu'a subis notre ville, l'exploitation Cinématographique Toulousaine est plus calme et les recettes ont quelque peu fléchi.

VARIETES

LA FERME AUX LOUPS : 349.031 fr. (du 17 au 26 avril). GARDE-MOI MA FEMME : 246.840 fr. (du 27 au 2 mai).

PLAZA

JE SUIS AVEC TOI : 418.540 (du 1er au 7 mars). L'HOMME QUI VENDIT SON AME : 267.665 fr. (du 15 au 21 mars).

DINEAC (2e vision)

LE DEMON DE LA DANSE : 245.229 francs (du 1er au 7 mars). L'ENFANT DU MEURTRE : 188.589 francs (du 9 au 14 mars).

NOUVELLES DIVERSES

« VIRGOS-FILM » a présenté, devant les exploitants, avec beaucoup de succès, au CINEAC, un des derniers films de R.A.C. : Le Bal des Passants.

« SELB-FILM » nous informe qu'elle vient de nommer à la Direction de son agence de Toulouse, M. Henri Deldevez, venant de son agence de Lyon, en remplacement de M. Moser.

« LE TRIANON-PALACE » a présenté, récemment, Le Comte de Monte-Cristo, Vautrin, Le Ciel est à vous, Madame et le Mort, L'Empreinte du Dieu et annonce pour les semaines à venir : Douce, Les Misérables, Les deux Orphelines.

Au cours d'une soirée pour les familles des travailleurs français en Allemagne, organisée dans la salle du PLAZA, le film Travailleurs de France a été présenté avec succès.

Le Baron Fantôme, qui est distribué par les « Sélections Cinématographiques du Sud-Ouest », a fait une brillante carrière sur Toulouse.

« DISCINA » présente L'Eternel Retour (en reprise et pour la dernière fois dans les salles du centre) et La Dame de l'Ouest, avec Michel Simon.

Voici les prochaines productions qui passeront sur l'écran des « VARIETES » : Donne-moi tes yeux (du 7 au 12 juin), La Vie ardente de Rembrandt, Vie de Plaisir, Rêve blanc, etc.

C'est au cours d'un gala, qui a eu lieu le 24 mai, que « PATHE-CONSORTIUM-CINEMA », a présenté au PLAZA, en présence de M. le Préfet Régional et de nombreuses personnalités, dont le Délégué Régional et Départemental aux Sports, le film de Louis Daquin : Premier de Cordée.

Signalons également qu'à Albi, un gala identique avait eu lieu en présence du Préfet du Tarn, à l'occasion de la sortie de cette production au tandem « VOX-FLORIDA ».

Les salles toulousaines ne sont plus fermées qu'une fois par semaine : le mardi.

Les Sélections Cinématographiques du Sud-Ouest nous informe que le film de Francinex : Les deux Orphelines, vient de remporter un vif succès au PALACE de Villeneuve-sur-Lot et au GALLIA d'Agen.

Cécile est morte, la nouvelle production « Continental », tirée d'une nouvelle de Georges Simenon, avec Albert Préjean, passera prochainement en exclusivité au PLAZA.

M. Henri Lacaze vient d'engager, en qualité de représentant pour la région de Bordeaux, M. R.-J. JULIAN, anciennement représentant de la « Tobis » à Toulouse. M. Julian assurera également la direction de l'agence toulousaine de la DICSO.

Le GALLIA-PALACE (Théâtre Couzinet) est actuellement réquisitionné par l'Exposition la France contre le Bolchevisme et présente des films de propagande : Français, vous avez la mémoire courte et Le Péril juif. Le programme change toutes les semaines. Le prix d'entrée a été fixé à 2 francs.

Roger Bruguière.

SAINT-ETIENNE

Au tandem Kursaal-Femina le film de la Continental, distribué par l'A.C.E. : Pierre et Jean, a totalisé en 7 séances la somme de 188.000 fr.

Le film La Cavalcade des Heures, d'Y. Noé a connu un beau succès, bien que le public attiré par le nombre de vedettes ait été déçu par cette production à « sketches ».

Au Royal, Le Ciel est à vous (Raoul Ploquin) a triomphé pleinement. Douce avec Odette Joyeux fit également une très belle carrière. Le Colonel Chabert, par une publicité bien agencée, donne de bons résultats. Malgré les difficultés actuelles, M. Salengro arrive à maintenir dans sa salle les productions à succès. Il continue à faire, par voie d'affiche, une publicité qui porte toujours ses fruits.

Au Rex (M. Pichon) donne des films doubles : en première vision Rêve Blanc, présenté en même temps qu'à Paris et Lumières dans les Ténèbres. Quelques reprises comme Mon Amour est pris de toi et Au Bonheur des Dames.

L'Escalier sans fin qui fut présenté en première vision par l'Alhambra va être repris par le Royal. De son côté, l'Alhambra reprend Le Chant de l'Exilé qui fit sa carrière 1re vision au Royal.

Louis-E. Touron.

La sortie générale de « Mermoz » aura lieu le 14 juin

La sortie générale du film de Louis Cuny, Mermoz, distribué par les films Minerva, qui avait été retardée à la suite de la réduction du nombre des séances dans les cinémas, aura lieu à Paris le mercredi 14 juin.

« Le Voleur de Millions » est terminé

Le Voleur de Millions, réalisé par Karl Anton, est terminé; les prises de vues sont achevées et le montage est très avancé. Le rôle principal appartient à Victor de Kowa, qui incarne un personnage très sympathique; il fait le tour du monde, dupant le détective attaché à ses pas et épousant finalement la riche héritière aux millions, avec un million de supplément.

PREMIERS ÉLÉMENTS DU PROGRAMME TOBIS 1944/45

« Jeune fille sans famille » « Les Amours de Mozart » (Titre provisoire)

Après les brillantes et si diverses productions qui marquèrent son dernier programme, « Tobis Films » se soucie de la prochaine saison. Deux films viennent d'être achevés, qui s'inscrivent en tête de liste de cette nouvelle production et en donnent la caractéristique essentielle : la qualité.

Ce sont JEUNE FILLE SANS FAMILLE et LES AMOURS DE MOZART. Tous deux relèvent, en effet, de la qualité : le premier par son interprète, le second par son sujet.

Emil Jannings est la vedette de Jeune Fille sans famille. On sait que chaque film de l'incomparable créateur du Docteur Koch et de Kruger fait figure d'événement cinématographique. Et c'est jus-

La vedette, cette fois, n'est plus l'interprète, c'est le héros. L'élément d'intérêt dominant, c'est le sujet. On a tourné bien des vies de grands musiciens. Celle de Mozart est l'une des plus pa-



Hans Holt et Irène de Meyendorff dans Les Amours de Mozart. (Photo Wien-Film.)

thétiques, des plus passionnantes... Karl Hartl s'est attaché à cette œuvre délicate et il l'a menée à bien avec une conscience et une ampleur dignes d'éloges.

Pour faire revivre à l'écran l'admirable figure de Mozart, pour rendre sensibles les émotions, les douleurs, les passions de ce poète de la musique, pour évoquer son génie et son œuvre impérissable, il fallait cette sainte ferveur, cette foi sans laquelle de tels sujets trahissent ceux qu'ils prétendent servir. Karl Hartl, le réalisateur, Hans Holt l'émuvant interprète, Winnie Markus et Irène de Meyendorff, les pures figures des amours de Mozart, chacun des animateurs de cette œuvre a travaillé avec tout son cœur à l'édification de ce monument à la gloire du créateur des célèbres Sonates, Concertos, Symphonie de Don Juan, La Flûte enchantée, etc. Il en résulte un film d'une tenue exceptionnelle. Est-il besoin de dire le soin apporté aux enregistrements d'importants fragments de l'œuvre musicale ? Ils enveloppent l'action et la commentent du plus authentique témoignage que nous possédions aujourd'hui du génie de Mozart.

Films de qualité, disons-nous plus haut à propos de ces deux premières productions Tobis. Ces quelques lignes suffiront, croyons-nous, à en marquer l'importance.



Emil Jannings, Maria Landrock et Victor de Kowa dans Jeune fille sans famille. (Photo Tobis.)

MOVIPHOT ANCIEN ATTELIER POUR L'EXPLORATION DES BREVETS ROBERT BAUGE S.A.R.L. CAPITAL 800.000 F.C. SEIN 212 2438 5, RUE LINCOLN, 5 (CHOMERIEUX) PARIS, VIII^e TÉLÉPHONE ÉLYSÉES 10 01 - BALZAC 43 87 INSTALLATION COMPLÈTE DE SALLES CINÉMAS DÉCORATION FAUTEUILS IMPORTATION PROJECTION SONORISATION CUMULÉES DÉMARRAGE ENTRETIEN EXPORTATION TOUT LE MATÉRIEL CINÉMA 16 & 35 mm

PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DANS LES GRANDS CENTRES RÉGIONAUX

PARIS

(La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation.)

Premières exclusivités :

Aubert-Palace : Colisée, Lord Byron, Madeleine : Les petites du quai aux fleurs (27 mai). Balzac : Helder, Vivienne, Scala : L'île d'Amour (24 mai). Biarritz-Le Français : La Malibran (3 mai).

Deuxièmes exclusivités et reprises :

Caméo : Les Aventures du Baron Munchausen (17 mai). César, Max-Linder : Le Comte de Monte-Cristo (17 mai). Champs-Élysées : La Nuit Fantastique (10 mai).

BORDEAUX

3 AU 16 MAI 1944.

Apollo : Le Chant de l'Exilé (2e et 3e semaines). Capitole : Malaria (1er et 2e semaines). Olympia : Le Colonel Chabert (2e sem.). L'ange de la Nuit, Petite-Gironde : Chaines invisibles, La Malibran.

LILLE

5 AU 18 MAI 1944.

Caméo : Je suis avec Toi (2e sem.). La Valse blanche, Cinéac : Le Brigand Gentilhomme, Le Voyageur de la Toussaint.

LYON

3 AU 16 MAI 1944.

A. B. C. : La Valse blanche (6e semaine). Une reprise. Coucou : L'Homme de Londres (5e et 6e semaines). Ciné. Bref : Suis-je un Criminel ? (10-16 mai).

MARSEILLE

3 AU 23 MAI 1944.

Capitole : Les Aventures du Baron Munchausen (3e et 4e sem.). Rêve Blanc. Hollywood : L'Inévitable M. Dubois (1er, 2e et 3e sem.). Majestic : Mermoz, Le Loup des Malencontre (2e vision). Mon amour est près de toi.

NANCY

3 AU 16 MAI 1944.

Eden : L'Enfer du Jeu (reprise), Le Voyageur sans bagage, Majestic-Olympia : La Malibran, Firmin le Muet de St-Patactel (reprise). Pathe : L'Homme sans nom, Mahlia la Métisse.

NICE

3 AU 16 MAI 1944.

Escorial-Excelsior : Un seul Amour, Vautrin (reprises). Paris-Forum : La Ferme aux Loups (2e sem.), Vive la musique ! Rialto-Casino : Des jeunes Filles dans la Nuit, Je suis avec toi (reprise). Variétés : Lucrèce (reprise) (2e sem.).

TOULOUSE

3 AU 16 MAI 1944.

Nouveautés-Vox : La Valse blanche (1er et 2e sem.). Plaza : Dernier Atout, Le Bienfaiteur (reprises). Trianon : Le Ciel est à vous (2e sem.). Madame et le Mort. Variétés : Le Secret de Mme Clapain, 8 Hommes dans un Château.

VICHY

3 AU 16 MAI 1944.

A.B.C. : Graine au vent (1er et 2e sem.). Lux : Un seul Amour (1er et 2e sem.). Paris : Simplet, Le Train pour Venise (reprises). Royal : Premier Bal, La Chèvre d'or (reprises). Tivoli : Garde-moi ma Femme, L'Assassin à peur la Nuit (reprise). Vichy-Ciné : Service de Nuit, Goupi Mains-rouges.

PETITES ANNONCES

Demandés et offres d'emplois : 10 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, annonces de brevets : 30 fr. la ligne. Annonces commerciales pour la vente de salles, 75 fr. la ligne.

Annonces commerciales pour la vente de films : 150 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. 50 de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

REPONSE A UNE ANNONCE PAR CASE

Répondre sous enveloppe timbrée, ouverte, portant le numéro de la case écrit au crayon. Poster cette enveloppe dans une seconde enveloppe fermée, adressée au « Film ».

Nous pouvons ainsi la transmettre sans retard.

Ecrire une réponse séparée pour chaque case.

DEMANDES D'EMPLOI

Jne ménage évacué cherche en location salle de cinéma 35 mm. ou 16 mm., même fermée, Paris. banl. Prov. Ecr. avec cond. à M. J. Heuze, 25, rue Montsouris, Paris-14^e.

Professionnels évacués de Nice, titulaires carte C.O.I.C., direct. de salle, non réquis, réf. 1^{er} ordre, cherchent direction, gérance ou rempl. exploitant n'importe quelle import. Ecr. M. et Mme A. Samson, 29, rue Davioud, Paris-16^e.

Établissements BOIDET
Fonds de commerce — 61^e année
SPECIALITES DE CINEMAS
Vente - Achat
76, boul. Magenta, PARIS X^e
BOTZaris 84-44

VENTES CINEMAS

Part de moitié ds cinéma lux. gde banl. 800.000 bénéf. nets 60.000 p. sem. rapport net 18 % avec 2.300.000 frs. Participation dans Firme de Production réputée, parts de 100.000 fr. minimum. Part de moitié ds Sté cotée de production av. 1.200.000 frs. Splendide théâtre de 1.000 pl. en pleine activ. situation unique pouv. faire cinéma après guerre, Px 7.500.000 frs. Dans quartier populaire théâtre très connu 900 pl. Px 3.800.000 en Sté. Manège forain électrique gd luxe autos tampons 20 voitures la plus forte attraction, le plus gros bénéf. Px 2.500.000 frs. Le plus gd choix de cinémas dans Paris et tte la France et de ts px en 16 mm et en Standard depuis 200.000 à 18 millions. — Casinos, théâtres, dancings, music-hall, cabarets de nuit, Ecr. aux Ets Boidet, Spécialistes de cinémas et ts spectacles, 76, bd Magenta, Paris 10^e, BOT 84-44, Métro : Gare de l'Est.

CINÉ-SIÈGES FAUTEUILS
pour spectacles
45, Rue du Vivier, AUBERVILLIERS - FLA 01-08

L'OMNIA DU SPECTACLE

POUR VENDRE, ACHETER ou CHANGER
un Cinéma, un Music-Hall
un Cabaret - adressez-vous à

L'OMNIA DU SPECTACLE
Maison spécialisée.
47, rue de Maubeuge, PARIS-9^e
Tél. : TRU. 84-17 et 58-72
R. C. 288-822



CENTRALISATION DES GRANDES MARQUES
MATÉRIEL SONORE COMPLET
pour cabines
NEUF ET D'OCCASION RÉVISÉ
MICROPHONES - PICK-UP - PROJECTEURS 35^m/m

MICHEL AVENARD

12, rue Édouard-Vaillant
VITRY - sur - SEINE
ITALIE 09-85 DANTON 15-49

fabrique et rénove
TOUS LES ÉCRANS
PARIS - PROVINCE

Cède tournée 10 local, recettes 10 à 12.000, px intéress. Case 1.218.

Je vends mon circuit rural av. voiture Hotchkiss 6 salles rég. agricole 180 km. Paris. Rec. 10.200. Px 550.000. Ecr. à mon conseil Charuel, 199 ter, rue de la Convention, Paris.

Agence Générale du Spectacle

NE VEND QUE DES CINÉS
112, bd Rochechouart, PARIS
D^r DUPE (19^e année) - MONT. 86-66

ACHAT MATERIEL

Suis acheteur app. parl. 16 mm. en bon état. Case 1.219.

Suis acheteur proj. Simplex, en parf. état mécanique. Ciné Celtic à Lambzellec (Finistère).

Suis acheteur 1 commutatrice 12 v. 110 v. 2 A. S'adresser M. Lepage, Cinéma, Sully-sur-Loire (Loiret).

AMÉNAGEMENT DÉCORATION DE SALLES

Aménagement pour le son et contre l'incendie
L. LAMBERT Directeur: M. DELPEUCH
4, rue Louis-Pasteur, BOULOGNE Seine. MOL. 06-95

VENTE MATERIEL

A v. app. 16 mm. parl. en parf. état avec ampli et H.-P. Px intéress. Maz. 33, rue de la Bienfaisance, Lab. 32-90.

A v. 1 groupe électrogène comprenant 1 moteur Japy 3 cv, 1 dynamo 110 v. 5 A, 1 commutatrice 3 A et 1 transfo. le tout en parf. ét. 48.000 fr. à déb. M. Lepage, Cinéma, Sully-sur-Loire (Loiret).

A v. 800 laut. d'occ. très b. état. S'adresser 83, rue Victor-Hugo, Montreuil-s-Bois (Seine). Avron 34-01.

A v. cab. compl. en ét. de marche, poste double MIP Gde Croix, lant. H.I., ampli 13 W. H.-P. H.-B., H.-P. cab. 12 bob. tourne-disques, lect. entraînés, poste T.S.F. av. P.-U. en meuble bar ét. nf. Cersier, 48, rue Raffet, Paris-16^e, Jas. 53-21.

Cause cessation exploit. vends cab. Etoile sonore poste double, lant. autom. tous access. très bon état. Cab. Gaumont, poste double Vert, tous access. accept. ite offre raison. Pulle, 29, rue Ringaud, Toulouse (Haute-Garonne).

AMPLIFICATEURS — FILTRES — HAUT-PARLEURS — LANTERNES
TRANSFOS D'ARCS — CHARBONS — FAUTEUILS — MATÉRIAUX POUR
TRAITEMENTS ACOUSTIQUES

CINÉQUIPEMENT

5, rue d'Alsace S. SATIZELLE Paris-10^e. CHA. 34-41

A v. app. 16 mm. Debrie dern. mod. ampli 20 W., H.-P. avec cordon, le tt état neuf, 60.000 fr., E. T. M. 16 mm. nf. ampli 20 W avec H.-P. et cordon 70.000 fr. surv. dev. transfo de cour. nf 10 Amp. entrées et sorties 110/220 volts, au plus offrant le tt visible à l'état de marche. Case 1.220.

A v. 1 Debrie ét. nf 24 W av. ampli de rechange de 12. 1 g. m. 16 mm. nf de 24 W, 1 Pathé Jr ét. nf. compl. Ecr. J. Aubonet, 12, rue Ledru-Rollin, Tarare (Rhône).

A v. H.-P. Pathé Jr compl. av. baffle, 30 m. de cordon nf 3.500 fr. Fortin à Dangeul (Sarthe).

A v. 2 lant. Fersing V. F. 50 ét. nf. 1 ampli nf av. garantie, 1 lect. de son Charlin, 2 enroul., 2 excitations oxyémétal pour H.-P., 2 obj. Angénieux A X 86, foyer 140. Case 1.222.

une garantie !

DUMA
Ing^{rs} experts. 42 B² Strasbourg
CINEMAS
PARIS-PROVINCE

A. V. Proj. Debrie 16 m/m bon ét. ampli origine 9 W. et H.-P. plus 1 ampli 12 W. et H.-P. Faire offres urgent. Case 1.223.

A. V. instal. compl. poste double 2 pieds ét. nf. Radio Cinéma ampli 30 w lant. avan. autom. Moviphot, 5, rue Lincoln, ELY. 10-81.

A. V. lampe proj. 750 w., lampe ampli 6L6. Ferragu à Prunay (Loir-et-Cher).

A. V. instal. compl. Etoile 2 pieds ét. nf lect. tourn. Charlin lant. avan. autom. ampli 30 w. Moviphot, 5, rue Lincoln, ELY. 10-81.

A. V. Poste double compl. MIP cardans s. tab. lect. tourn. 2 lant. av. autom. ampli 30 w. et nf. Moviphot, 5, rue Lincoln, ELY. 10-81.

DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE
MATÉRIEL DE PROJECTION
STANDARD ET FORMAT RÉDUIT
13, rue Grange-Batelière, Paris-9^e PRO. 58-35

DIVERS

Disponible, vends ou loue 2 postes compl. nfs 16 mm., lampes 500 et 750 W. Case 1.221.

Société de Représentation
de l'Industrie Moderne
Agencement général de Cinémas
R. GALLAY
GÉRANT
22 bis, r. Lantiez
PARIS-17^e
MARcadet 49-40
Anciennement à BAGNOLET

POUR VENDRE VOTRE CINÉMA adressez-vous à une maison
Connue, Sérieuse, Loyale
Établ^{ts} **REYNALD** 19, rue Lafayette
(Opéra) TRI 37-70, 37-71
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE
Nous avons acheteurs immédiats aux meilleures conditions

Victoria **MATERIEL**
-Electric ET ACCESSOIRES
35 et 16 m/m
5, rue Larrive-Paris-8^e
LABorde 15-05

RETARDS DANS LES LIVRAISONS DU JOURNAL

La Direction du journal s'excuse de l'irrégularité que ses abonnés constatent dans l'arrivée de leur journal corporatif.

Celle-ci peut avoir deux causes : la première est le retard des transports par chemin de fer, qui peut toujours se produire, et sur des trajets imprévisibles. La seconde cause est un retard au départ, l'impression du journal ne pouvant s'effectuer qu'aux jours où l'électricité industrielle est autorisée.

Quel que soit l'incident d'expédition, nous nous attachons naturellement à lui porter remède, et nous remercions nos abonnés de ne pas nous le reprocher trop vivement.

SCHEMAS 16^m **FRED JEANNOT**
ET TITRES **86, rue de Sèvres**
ANIMÉS - SÉG. 40.76 - PARIS-7^e

RACHAT D'ANCIENS NUMÉROS

Le Service des Abonnements rachète à 6 francs l'exemplaire les numéros suivants du « Film ».

1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 31, 33, 34, 36, 76, 77, 79, 80.
Les envoyer au « FILM », 29, rue Marsoulan, Paris (12^e) par poste comme imprimé, ou par colis postal (suivant le poids) en indiquant le nom et l'adresse de l'expéditeur.
Nous lui enverrons aussitôt un mandat couvrant le prix des numéros et les frais d'envoi.

Nous rachetons également à 6 francs l'exemplaire les numéros suivants de « La Cinématographie Française ».
1918-1924. — Tous les numéros de 1 à 353.
1925. — 355, 360, 362, 366, 367, 368, 370, 373.
1926. — 379, 398, 400, 401, 404 à 410, 412, 413, 419.
1927. — 427, 428, 429, 436, 437, 450, 454, 455.
1928. — 481, 485, 489, 490, 494, 496, 502, 503, 511, 520, 522, 523.
1929. — 531, 535, 536, 537, 542, 554, 555, 569, 574, 577, 581, 582.
1930. — 594, 596, 598, 601, 608, 617, 618, 621, 632, 633, 634.
1931. — 636, 637, 638, 647, 649, 652, 657, 660, 662, 665, 666, 671, 672, 673, 678, 686.
1932. — 690, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 704, 708, 710, 712, 713, 715 à 736, 738.
1933. — 742, 746, 760, 761, 774, 776, 778, 780, 782, 791.
1934. — 793, 797, 798 à 815, 816, 817, 830, 834, 842, 843.
1935. — 885, 895.
1936. — 898, 899, 905, 906, 907, 925, 934, 939, 944, 947.
1937. — 959, 960, 961, 976, 984, 986, 994, 997.
1938. — 1001, 1003, 1004, 1008, 1010, 1017, 1018, 1021, 1023, 1028, 1029, 1034, 1036, 1037, 1039, 1040, 1043, 1044, 1052.
1939. — 1053, 1059, 1079, 1090, 1091, 1092.

Nous rachetons également TOUS DOCUMENTS DE CINEMA, et notamment photos et scénarios antérieurs à 1935. Nous faire offres.